

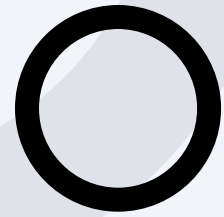
Bienvenue

Colloque vélos & piétons

-

**Un bon stationnement
au bon endroit**



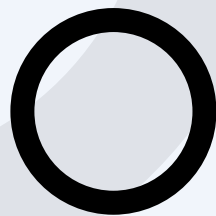


Programme de l'atelier



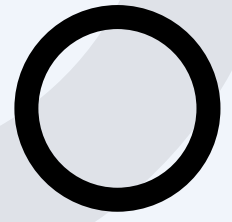
- 1. Accueil et présentation de l'exercice**
- 2. Exercice et échange par table**
- 3. Récapitulatif**
- 4. Présentation du GRACQ**
- 5. Présentation du guide sur le bon stationnement au bon endroit**





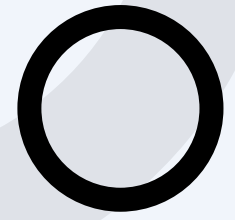
Echange par table





Récap'





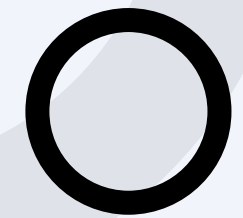
Arrêt/Gare SNCB

Toute la journée ou pour un arrêt court car commerces et services à proximité ?

Différentes temporalités

- Long : sécurisé (accès limité et/ou surveillé)
 - Court : U renversé
- Pour le système Bikeep : est-ce pour une taille standard où l'on peut mettre n'importe quel type de vélo ?
- **Problème des box individuelles** : risque d'être « privatisé », entretien et surveillance assez conséquente
 - **Crochet** : compliqué, notamment poids des VAE
 - **Voyageur régulier** : quelque chose de pratique et facile d'accès, tout en ayant la certitude de le récupérer en fin de journée : protégé, sécurisé (accès limité et/ou surveillance) et potentiellement tarifaire
Prendre en compte les grands vélos
 - **Prendre en compte l'abonnement (pour du vélotaf) contre passagers occasionnels** : quel moyen de sécuriser ?
Ajouter un parking « ouvert » avec une surveillance caméra a minima / Râtelier couvert + éclairé
 - Attention à :
 - Ne pas prendre de pince-roue
 - A minima parking couvert**
 - Borne de recharge, fausse bonne idée en gare** : les usagers de VAE ne laisseront pas leur batterie à charger en gare ; il le feront à leur domicile ou sur leur lieu de travail.
 - Différenciation grande station SNCB et petit arrêt SNCB (où l'on ne proposera pas forcément de grande station vélo sécurisé
Le mieux reste le box vélo collectif ou le parking grillagé avec accès limité (badge ou clé) – la gestion reste à charge de la commune pour les petites gares (voir les diapo suivant).
 - **Bonus** : une bagagerie adapté pour déposer potentiellement vélo pliant, trottinette, mono-roue...

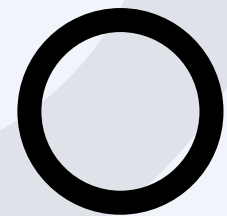




Ecole primaire

- Enseignant/élèves – Séparer les vélos élèves et enseignants ?
- **Taille pour les enfants** : Penser arceaux en A (avec une barre intermédiaire) et pas en U inversé
- Stationnement couvert et protégé type cabanon grillagé : personnalisable par les enfants
- **Espace sécurisé, uniquement ouvert à l'entrée et fin de l'école (les enseignants ont la clé)**
- Option : couvert, borne de recharge pour les enseignants





Centre culturel

Le public :

- **Tout public !** En semaine, en week-end, en journée, en soirée
 - Durée de stationnement moyenne (entre 2h et 3h en général)
 - Identifier Public visiteurs // employé.e.s
- Question du patrimoine bâti ? Donc difficile de modifier le bâti

DONC :

- **Employés :** en crochet – à l'intérieur ou abris vélos personnalisables si pas possible de mettre de stationnement sécurisé à l'intérieur ;)
Box collectif ou individuel : attention cela prend tout de même de la place sur l'espace public ; même si généralement on va le mettre à la place d'une place de stationnement voiture
- **Visiteurs :** En extérieur, couvert et ouvert arceaux et adapté pour les vélo cargo (arceaux et couverture)
Proche de l'entrée du CC
- **Pour des événements particuliers : des barrières nadars, surveillés forcément**

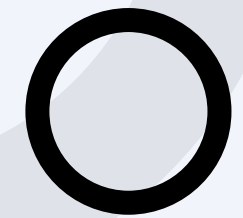
Tarification

- Uniquement pour le soir ?
- Négocier avec des parking en souterrain ? Un prix préférentiel si c'est une sortie au centre culturel
- Une autre alternative : [l'exemple intéressant du Théâtre de Liège](#)

A garder en tête

Penser à la complémentarité des stationnements : demande de stationnement différente pour une personne venant avec son VAE (potentiellement prête à payer pour stationner son vélo dans un parking sécurisé et surveillé) et une personne venant avec son vélo de seconde main

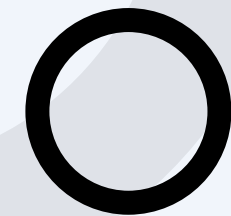




Supermarché de 400m²

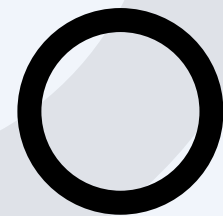
- Courte et moyenne durée, donc doit être facile à stationner (et à **proximité de l'entrée du supermarché, juste après les places de stationnement PMR**)
- Couvert, éclairé, arceaux normaux + arceaux adaptés cargo et longtail
- Option [Bikeep](#)
- Couvert et bien éclairé





Comment et combien ?



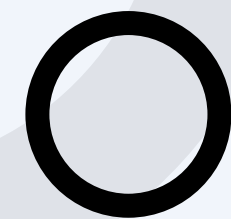


Immeubles d'habitation

1 chambre = 1 place de stationnement

Si impossible de mettre en place un stationnement sécurisé il faut alors établir un stationnement **dans un rayon de 100m.**





Bâtiments professionnels ou accueillant du public (commerces, activités économiques, bâtiments public)

- **15% de l'effectif des salariés** – présent simultanément en même temps dans les lieux – au sein des entreprises d'économie secondaire ou tertiaire pour les **bâtiments neufs**
- **10%** pour les **bâtiments existants**





Bâtiments professionnels ou accueillant du public (commerces, activités économiques, bâtiments public)

1. **Surface commerciale 400m²** (surface considéré comme un supermarché) :
 - a. **8 places min** -> stationnement rapide
 - b. **2 places supplémentaires par 100m² supplémentaire**

Au dessus de 2500 m² (hypermarché - courses plus longues) : 40 places min, prenant en compte du stationnement sécurisé (surveillance ou caméra min)

- a. Prise en compte d'emplacement plus large pour vélo cargo.
Demander 10% du quota total des places.

Donc dans un hypermarché de 2500 m², on aurait 36 places de stationnements + 4 pour des vélo cargo



Bâtiments professionnels ou accueillant du public (commerces, activités économiques, bâtiments public)

2. Espaces culturel

Pour un **minimum de 100 places d'accueil** : **10 % de places de stationnement par rapport à la capacité d'accueil** (que ce soit au sein de l'établissement ou à proximité).

- **Dans un rayon de 100m de l'établissement** (parking privé, arceaux aux abords, à l'intérieur de l'établissement)
- Visible depuis l'espace public
- Pas que des arceaux mais donc aussi sécurisé et/ou surveillé, *les horaires des événements culturels étant généralement à des moments plus propices au vol, avec un horaire clair, où l'on sait que le vélo ne sera pas récupéré*
 - Compter la moitié de ces **10% pour du parking surveillé/accès limité**

On peut faire une demande auprès d'**événements ponctuels et festivals**, avec ce même chiffre.





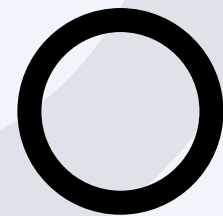
Bâtiments professionnels ou accueillant du public (commerces, activités économiques, bâtiments public)

3. Bâtiments publics (bâtiments administratifs, espaces sportifs)

*15% de l'effectif des salariés - présent en même temps dans les lieux - au sein des entreprises d'économie secondaire ou tertiaire (bâtiments neufs)
10% pour les bâtiments existants*

→ Proposer l'équivalent en extérieur pour les visiteurs.

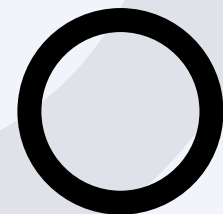




Ecoles

- **10% des effectifs étudiants** primaires, secondaires, universitaires
- **15% des effectifs du personnel** scolaire
- **Pour les visiteurs** (arceaux placés dans rayon de 100m de l'implantation) : **Minimum de 10 places** - soit deux places de parkings (8 classiques + 2 places de grande taille) ou 15% des effectifs du personnel scolaire





SNCB et Mobipôles TEC

En calquant ce principe en Belgique, prenant les gares avec plus de 10 000 montées voyageurs (chiffres de 2019) pour 1 000 places de parkings sécurisés (Liège-Guillemins, Namur, Charleroi-Sud et Ottignies en Wallonie) :

- de 10 000 : **1000 places sécurisées** (couvertes, surveillées et/ou accès limités)
- 5000 - 10 000 : **500**
- 2000 - 5000 : **200**
- 1000 - 2000 : **100**
- 500 - 1000 : **50**
- Moins 200-500 : **20**
- Moins de 200 : **10**

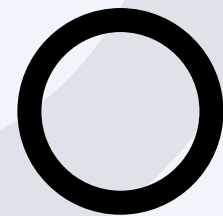
Dans les équipements, prévoir :

- un ratio de places pour les vélo-cargo : **5 % au départ avec minimum 2 places**
- des casiers de recharge de batterie (optionnel et uniquement les + grandes gares)

Accessibilité des équipements :

- accessible à vélo et pas seulement à pied
- de plain-pied
- au départ de la voirie
- dispositif de réinsertion sécurisée en sortie
- à moins de 70m de l'entrée d'une gare
- De préférence un lieu fermé, abrité et d'accès sécurisé qui permet un gain de place par rapport aux box, un nettoyage plus aisé et une occupation à durée variable





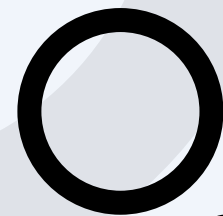
SNCB et Mobipôles TEC

1. Subvention TEC

- Financement à hauteur de **80%** de l'aménagement d'un parking vélo aux arrêts TEC identifiés comme ayant un intérêt d'intermodalité vélo
- **100% pour des arrêts TEC Express**

Attention : Demande de permis pour un parking couvert





Autres subventionnement

2. Convention SNCB

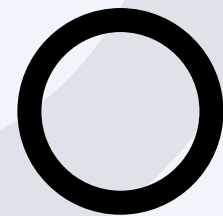
A l'horizon 2032, la SNCB ambitionne :

- D'offrir un minimum de **6 emplacements couverts** permettant d'attacher le cadre du vélo dans **chaque gare du pays** d'ici à 2024
- De porter le nombre de places vélos à au moins **164.000** unités d'ici à 2032 (+40%).
- D'avoir **100 gares disposant d'un parking vélo équipé d'un contrôle d'accès** (caméras et identification)
 - en fonction des besoins (existants et futurs)
 - en ajustant éventuellement la capacité du parking en fonction de son utilisation
- Dans les parkings vélo équipés d'un contrôle d'accès, des emplacements pour les **vélos hors format** seront également prévus.
- Pour les parkings vélo de grande capacité, installation d'un système de détection afin de contrôler et réduire la présence de "vélos-ventouses"

Pour toutes les communes

- Convention possible avec la SNCB pour que la commune aménage du parking vélo sur un arrêt SNCB.
En dehors des "gares prioritaires" la SNCB n'implante pas de parking sécurisé
- Les citoyens et les communes peuvent néanmoins demander auprès du gestionnaire de zone de la SNCB :
 - Des parkings vélos (râteliers SNCB) couverts ou non
 - Des facilités d'accès aux parkings vélos (signalétique, abaissement de bordure, ...)





Autres subventionnement

3. Appel à Projet EMSR (Education à la Mobilité et Sécurité Routière)

Appel à projet annuel de la Région à destination des ASBL et des écoles pouvant financer pour les écoles primaires ET secondaires (depuis 2023) des projets EMSR au sein des écoles, dont :

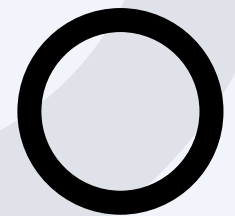
- l'aménagement de **parkings vélos** !
- un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au mois de mars pour les écoles intéressées





Un guide du bon stationnement vélo au bon endroit





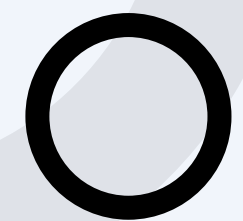
Pourquoi un guide ?

Objectifs ? Indications sur les types de stationnement et les lieux potentiels.

Pourquoi ? Chaque déplacement à vélo débute et termine dans un lieu où l'on doit pouvoir stationner son vélo.

Oubli ? Il existe différents types de vélos !





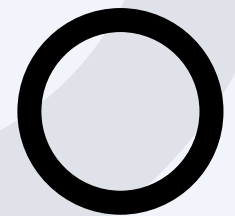
Un cadre réglementaire ?

A quel niveau ? Européen, gouvernemental, régional, communal, ...

Comment ? Vision FAST, Plan communal de mobilité, ...

Objectifs ? Mise en œuvre du plan Wallonie Cyclable 2030.





Types d'installations ?

Appuie-vélo

Rangement à étages

Arceaux

En libre-service

Râtelier

Crochet mural

Cabanon de jardin

Pinces roues

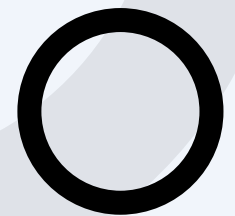
Box collectif

Temporaires

Box individuel

Local vélo





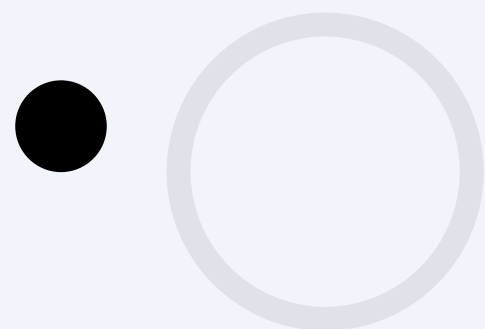
Une localisation ?

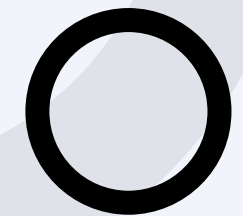
Au préalable -> Un diagnostic !

Identifier les pôles structurants -> Hôtel de ville, places, rues, commerces, lieux accueillant du public, arrêts de gare, parkings de covoiturage, lieux et axes touristiques, écoles, ...

-> Besoin en stationnement différent !

Un début ? Installation d'une partie du stationnement prévu.



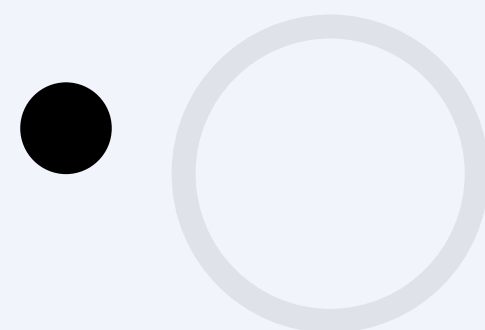


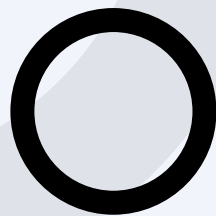
Une communication et un suivi ?

Avoir une bonne signalétique et une bonne visibilité !

Communiquer sur le vélo !

Assurer le suivi des installations !





Merci à tous

